



Pont de Beaulieu : le TF a tranché



L'Office fédéral des transports avait donné son feu vert au projet des CFF et de la Ville de Sierre en 2017. Des riverains du pont Beaulieu ont recouru contre cette décision auprès du Tribunal administratif fédéral. Le TAF a rejeté ce recours en septembre 2019. Les opposants ont alors saisi la dernière instance qui leur a donné raison par le biais d'un arrêt notifié le 1^{er} septembre dernier.

Le TF donne gain de cause aux riverains qui ont fait opposition sur la forme de la

procédure. En effet, le projet comprend non seulement la reconstruction du pont au-dessus des rails, mais également les aménagements routiers attenants (création d'un giratoire et d'une rampe d'accès vers la gare), le tout regroupé dans une procédure unique coordonnée entre les CFF et la Ville. Bien qu'il reconnaisse le lien matériel et spatial existant entre le pont et les autres aménagements, le tribunal fédéral n'accorde pas à ces derniers le caractère indissociable du projet qui justifierait que ces éléments soient traités dans une même procédure.

La Ville prend acte de cette décision qui ne remet pas en cause le fond du projet. Après des années d'études et de procédures qui ont vu le projet global analysé et approuvé par les services cantonaux et les offices fédéraux, la Ville de Sierre et les CFF se voient contraintes d'attendre une nouvelle décision du TAF, puis de reprendre une partie des procédures depuis le début.

Cette nouvelle étape judiciaire a pour conséquence un nouveau report du délai de reconstruction des aménagements routiers. Elle a également des répercussions sur différentes réalisations projetées par la Ville et d'autres acteurs dans le quartier de la gare, qui sont conditionnées par les aménagements routiers attenants au pont. Enfin, cette décision du TF a un impact sur les coûts de réalisation qui devront certainement être revus à la hausse : les procédures à reconduire en parallèle ne permettront pas de réaliser tous les éléments du projet simultanément, ce qui aurait permis une rationalisation importante en termes financiers.

La Ville de Sierre, en coordination avec les CFF, va remettre l'ouvrage sur le métier, examiner les différents éléments à sa disposition et tout mettre en œuvre pour que la population puisse à nouveau, le plus rapidement possible, bénéficier de cet axe essentiel pour la mobilité.

Vous avez une question? Suivez ce [lien](#)